

<http://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article919>

# Plaidoirie de Cicéron

- Continuité pédagogique : exercices philosophie, HLP
  - Continuité pédagogique Sujets HLP 1res
- Les pouvoirs de la parole - L'art de la parole Oeuvres

Date de mise en ligne : samedi 6 avril 2019

---

**Copyright © Ressources et exercices philosophiques - Tous droits réservés**

---

## Sommaire

- [Rhétorique et vérité](#)
  - [Qui est Cicéron ?](#)
  - [Sylla](#)
- [Répondre aux questions](#)
  - [Le récit écrit de l'historien et la parole orale de la plaidoirie](#)
  - [Saluste](#)
  - [En quoi consiste le travail de l'historien ? Comment établit-il le vrai \(...\)](#)
  - [Quelle est la difficulté pour établir l'innocence de Sylla](#)
    - [Quelle différence faire entre la vérité et le vraisemblable ? Expliquer \(...\)](#)
    - [Est-ce au sage de s'occuper des affaires publiques ?](#)
  - [Les raisons qui guident Cicéron](#)
  - [Comment le naturel et la sensibilité de Cicéron s'harmonisent à la raison dans \(...\)](#)
  - [Les preuves et l'autorité de la parole](#)
  - [Pourquoi s'agit-il pour Cicéron de ne pas parler à voix basse \(...\)](#)
  - [Qu'est-ce qu'une parole publique ?](#)
    - [Articles](#)

## [Rhétorique et vérité]

## [Recherches ]

## Qui est Cicéron ?

voir le site [Odysseum](#)

## Sylla

De quoi est-il accusé ?

## [Répondre aux questions]

[<http://philosophie.ac-creteil.fr/sites/philosophie.ac-creteil.fr/local/cache-vignettes/L339xH400/nativejpg-77777f-3>]

6a70.jpg]

I.

### Le récit écrit de l'historien et la parole orale de la plaidoirie

Répondre en lisant le texte de Cicéron dans son intégralité et en comparant avec cet extrait de [la Conjuration de Catilina](#) de Saluste à propos du récit de l'historien

## Saluste

### En quoi consiste le travail de l'historien ? Comment établit-il le vrai ?

III. - Il est beau de servir l'Etat par de belles actions, mais bien raconter ces actions n'est pas un mince mérite ; on peut conquérir l'illustration par les travaux de la paix comme par ceux de la guerre ; et les héros, comme leurs historiens, sont nombreux à mériter l'éloge. Pour moi, bien que je ne mette pas sur le même pied la gloire de l'écrivain et celle du réalisateur, pourtant je trouve, particulièrement difficile de raconter ce qui s'est passé d'abord parce qu'il s'agit de mettre le récit au niveau des événements ; et puis, parce que, trop souvent, si l'on relève une faute commise, on est accusé de le faire par malveillance et par envie ; mais chaque fois qu'on signale une haute vertu ou la gloire d'un bon citoyen, le lecteur admet sans se fâcher tout ce qu'il croit qu'il aurait pu faire aisément ; le reste, il le traite d'imaginations et de faussetés.

Tout jeune encore, à mes débuts, je me suis, comme à peu près tout le monde, jeté avec fougue dans la politique ; j'y ai éprouvé bien des déboires. Au lieu de la réserve, du désintéressement, du mérite, c'étaient l'audace, les largesses, la cupidité qui régnaient souverainement. Ce spectacle m'était odieux, car je n'avais pas l'habitude du mal ; mais ma jeunesse, séduite par l'ambition, était faible devant de tels vices et m'y retenait ; et, si je n'approuvais pas la mauvaise conduite des autres, néanmoins un même désir des honneurs m'entraînait et m'exposait, comme eux, aux méchants propos et à la haine.

IV. - Dès lors, quand, après ces tracas et ces périls, je retrouvai le repos et résolu de passer le reste de ma vie loin de la politique, je ne songeai pas à laisser se perdre ces douces heures de loisir dans l'inaction et la paresse, ni non plus à employer mon activité et mon temps à l'agriculture et à la chasse, ces occupations serviles. Mais, revenu aux entreprises et aux goûts dont m'avait détourné une fâcheuse ambition, je projetai de raconter l'histoire romaine, par morceaux détachés, en choisissant ce qui me paraissait digne de mémoire d'autant plus que mon esprit était affranchi de tout espoir, de toute crainte, de tout esprit de parti. Je vais donc traiter de la Conjuration de Catilina, brièvement, et aussi exactement que possible : il y a là un forfait que j'estime mémorable entre tous, en raison de la nouveauté du crime commis et du péril couru par l'Etat. Je ferai, en quelques mots, connaître le caractère du personnage, avant de commencer mon récit.

II.

## Quelle est la difficulté pour établir l'innocence de Sylla.

**Quelle différence faire entre la vérité et le vraisemblable ? Expliquer comment procède Cicéron pour obtenir une « conviction subjective », celle de la justice**

Chercher un exemple dans le texte d' :

[-] arguments présentés et disposé de telle sorte que l'auditeur soit ému et persuadé.

III.

**Est-ce au sage de s'occuper des affaires publiques ?**

## Les raisons qui guident Cicéron

**Comment le naturel et la sensibilité de Cicéron s'harmonisent à la raison dans le procès ?**

Quelle incidence cela a-t-il sur le ton du discours ? Est-ce un discours entièrement porté par la raison ?

III. Pourquoi donc s'étonner, Torquatus, que je défende cette cause de concert avec ceux qui, comme moi, se sont refusés à défendre les autres ? Veux-tu que moi seul je passe pour un être sauvage, dur, inhumain, et plus que personne intraitable et cruel ? Si tu prétends que les actes de mon consulat m'imposent un pareil rôle pour le reste de ma vie, tu te trompes, Torquatus. La nature m'a fait sensible ; la patrie m'a rendu sévère. Ni la patrie ni la nature n'ont voulu que je devinsse cruel. Enfin, ce rôle de violence et de rigueur que m'avaient imposé les circonstances et la république, mon inclination et la nature me l'ont déjà fait abandonner. La patrie un moment a exigé de moi la sévérité ; la nature, dans tout le reste de ma vie, me rappelle à l'humanité, à la douceur. Tu n'as donc aucune raison de vouloir me retrancher seul de la société de ces illustres personnages. Les bons citoyens ont tous les mêmes devoirs, tous une même cause. Ne sois donc plus surpris à l'avenir de me voir dans le parti où tu les sauras rangés. Car je n'ai point dans la république de cause à part. Il fut un temps où agir était plus mon affaire que celle de tout autre ; mais la douleur, les alarmes, les dangers, tous les partageaient avec moi. Non, je n'aurais pu me mettre à votre tête pour vous sauver, si personne n'eût voulu me suivre. Il est donc nécessaire que ce qui n'était propre qu'à moi seul, étant consul, me soit commun avec les autres, à présent que je suis redevenu simple particulier. Je le dis, non pour rejeter sur d'autres l'odieuse de mes actions, mais pour leur en faire partager le mérite : je ne veux associer personne à mes dangers ; ma gloire est commune à tous les gens de bien.

Tu as déposé contre Autronius, dit-il ; et tu défends Sylla. Tout se réduit à ceci, Romains : si je suis réellement

coupable de légèreté et d'inconséquence, on ne devait pas alors en croire mon témoignage, on ne doit point aujourd'hui écouter ma défense ; mais si je suis en même temps dévoué aux intérêts publics, scrupuleux observateur de mes engagements particuliers, jaloux de l'estime des gens de bien, l'accusateur est mal venu à dire que je défends Sylla après avoir chargé Autronius par ma déposition. Il me semble que j'apporte dans les causes, non-seulement du zèle pour les défendre, mais quelque réputation et quelque autorité. J'userais modérément de ces avantages, et je ne songerais nullement à m'en prévaloir, si l'accusateur ne m'y avait forcé.

## Les preuves et l'autorité de la parole

Qu'est-ce qui distingue dans ce discours, le récit historique des faits et des preuves et la pure imagination ? Pourquoi Cicéron en appelle-t-il à la croyance du tribunal ?

Lorsque j'étais consul, j'ai reçu de nombreux rapports sur les dangers extrêmes de la république, j'ai fait bien des enquêtes, j'ai découvert bien des secrets ; mais il ne m'est venu contre Sylla aucune délation, aucun indice, aucune lettre, aucun soupçon. Ces paroles, je crois, devraient être d'un grand poids dans la bouche d'un homme qui, étant consul, a su pénétrer les complots tramés contre la république, les a révélés avec droiture, les a punis avec vigueur ; vous devez l'en croire, quand il déclare aujourd'hui n'avoir rien appris, rien soupçonné sur P. Sylla. Mais ce n'est pas encore pour le défendre que je parle ainsi, c'est plutôt pour me justifier moi-même, pour que Torquatus cesse de s'étonner qu'ayant été contraire à Autronius, je défende Sylla. En effet, quelle a été la cause d'Autronius ? quelle est celle de Sylla ? L'un, accusé de brigue, avait voulu troubler et empêcher le jugement, d'abord par un rassemblement de gladiateurs et d'esclaves fugitifs ; ensuite, nous l'avons vu tous, par une émeute, et par une grêle de pierres lancées contre les juges. Sylla, dans le cas où sa modestie et son nom le défendraient mal, ne voulait point d'autre secours. Les démarches, les paroles d'Autronius après sa condamnation, que dis-je ? son air, son regard, tout montrait en lui l'ennemi des premiers ordres de l'État, le persécuteur de tous les gens de bien, le fléau de sa patrie. Accablé, abattu par sa disgrâce, Sylla pensait que de son ancien lustre il ne lui restait que ce que sa modération en avait pu conserver. Et dans la conjuration qui nous occupe, fut-il liaison plus intime que celle d'Autronius avec Catilina, avec Lentulus ? Jamais la vertu établit-elle entre des hommes une société aussi étroite que le crime, la licence, l'audace, entre les conjurés ? Est-il une infamie que Lentulus n'ait pas conçue avec Autronius ? un attentat que Catilina ait osé commettre, sans lui ? Cependant Sylla, loin de chercher avec de tels hommes la nuit et la solitude, n'avait pas même avec eux le moindre entretien, la moindre entrevue. Les Allobroges, ces dénonciateurs véridiques de faits si importants, beaucoup de lettres de délations se réunissent pour convaincre Autronius ; Sylla ne fut dénoncé, ne fut nommé par personne. Enfin, lorsque Catilina eut été chassé de Rome ou qu'il s'en fut échappé, Autronius lui envoya des armes, des clairons, des trompettes, des faux, des étendards de légion : laissé dans la ville, attendu au dehors, retenu par le supplice de Lentulus, il éprouva enfin quelque crainte, jamais de repentir. Sylla au contraire s'est tenu tranquille, et pendant tout ce temps est resté à Naples, dont les habitants n'ont jamais été soupçonnés d'avoir eu part à ce complot ; et l'on sait que ces beaux lieux semblent moins propres à irriter un cœur aigri par la disgrâce qu'à le consoler.

VI. Voyant donc une si grande différence dans les personnes et dans leur cause, je me suis comporté différemment pour l'un et pour l'autre. Autronius venait à moi, il y venait souvent, me supplier avec larmes de le défendre. Il me rappelait qu'il avait été mon condisciple dans l'enfance, mon ami intime dans la première jeunesse, mon collègue dans la questure : il mettait en avant de nombreux services que je lui avais rendus, quelques-uns même que j'avais reçus de lui. Ces motifs me touchaient et m'attendrissaient au point de me faire oublier ses attentats contre ma vie ; quoiqu'il eût envoyé chez moi C. Cornélius pour m'égorger dans ma maison, sous les yeux de ma femme et de mes enfants, j'en perdais le souvenir. S'il n'en eût voulu qu'à moi seul, certes

avec ma facilité et ma douceur, je n'aurais jamais résisté à ses larmes et à ses prières : mais quand la patrie, quand vos périls, quand cette ville, ces temples, ces autels, quand ces tendres enfants, ces mères et leurs filles venaient s'offrir à mon esprit ; quand ces flambeaux allumés pour notre ruine, pour l'embrasement de Rome entière ; quand les glaives, les massacres, le sang des citoyens, les cendres de la patrie, se présentaient à mes yeux, quand tous ces souvenirs douloureux ulcéraient de nouveau mon cœur : alors je résistais, non-seulement à cet ennemi public, à ce parricide, mais encore à ses parents, aux Marcellus père et fils, dont l'un était pour moi comme un père vénérable, et l'autre comme un fils bien-aimé ; et je ne croyais pas pouvoir, sans être le plus coupable des hommes, après avoir puni un crime dans plusieurs citoyens, le défendre dans celui que je savais être leur complice. Mais en même temps je n'ai pu tenir contre les supplications de Sylla, ni soutenir l'aspect de ces mêmes Marcellus pleurant sur ses périls, ni résister aux prières de M. Messalla, mon fidèle ami. C'est qu'en effet cette cause ne contrariait point mes penchants, ni la personne, ni l'affaire en elle-même ne répugnaient à mon naturel compatissant. Je n'avais trouvé son nom nulle part ; nulle part des vestiges de complicité : il n'existait aucun grief, aucun indice, aucun soupçon. Je me suis chargé de sa cause, Torquatus ; oui, je m'en suis chargé, et avec plaisir. Après avoir, par ma fermeté, mérité, comme je m'en flatte, l'estime des gens de bien, je ne voulais pas que même les méchants pussent m'appeler cruel.

## Pourquoi s'agit-il pour Cicéron de ne pas parler à voix basse ?

### Qu'est-ce qu'une parole publique ?

X. Si par hasard tu m'envies les appuis qui me protègent, et si tu crois que je règne parce que tous les gens de bien de tous les ordres et de tous les rangs attachent leur conservation à la mienne, console-toi, en me voyant exposé seul à la haine et aux attaques de tous les méchants. Ils me haïssent, non-seulement parce que j'ai réprimé leurs efforts impies, leurs fureurs scélérates ; mais plus encore, parce qu'ils n'espèrent plus, moi vivant, entreprendre jamais rien de semblable contre la patrie. Et pourquoi m'étonnerais-je que des méchants disent du mal de moi, quand L. Torquatus même, lui qui, fort d'une jeunesse si honorable, peut aspirer à la suprême magistrature ; lui, fils de L. Torquatus, consul intrépide, sénateur ferme, toujours excellent citoyen, s'emporte quelquefois et ne garde plus aucune mesure dans ses paroles ? En parlant du crime de Lentulus, de l'audace de tous les conjurés, il baissait la voix de manière à n'être entendu que de vous, qui approuvez ce langage : en rappelant le supplice de Lentulus dans la prison, il élevait la voix d'un ton pathétique. D'abord il y avait en cela quelque chose d'absurde, en voulant vous faire approuver ce qu'il disait à voix basse, sans vouloir cependant être entendu de ceux qui environnaient le tribunal ; il ne sentait pas que ce qu'il disait à haute voix serait entendu non-seulement de ceux à qui il voulait plaire, mais de vous aussi qui ne pouviez l'approuver. Ensuite, un autre défaut de l'orateur, c'est de ne pas voir ce que demande chaque cause. Il n'est rien de si déplacé dans celui qui en accuse un autre de conjuration, que de paraître déplorer le supplice et la mort des conjurés. Qu'un tribun du peuple les plaigne, un tribun qui semble être resté seul des conjurés pour pleurer leur mort, rien de bien surprenant : il est difficile de se taire dans une vive douleur ; mais qu'un jeune homme comme toi, Torquatus, fasse de même, dans une cause où il demande la punition d'un conjuré, c'est là ce qui m'étonne.

Mais ce que je blâme surtout, c'est qu'avec ton esprit et tes lumières, tu ne comprends pas quelle est la cause de la république, puisque tu crois que le peuple de Rome désapprouve ce que tous les bons citoyens ont fait sous mon consulat pour le salut commun.

XI.' Car de tous ceux qui nous entourent, et à qui tu te faisais valoir sans qu'ils te l'aient demandé, peux-tu croire qu'il y en ait eu d'assez pervers pour vouloir que tout périt, ou d'assez misérables pour vouloir périr eux-mêmes, sans avoir rien à sauver ? Eh quoi ! un illustre personnage de ta famille, de ton nom, ne fut blâmé de personne lorsqu'il fit mourir son fils pour affermir l'autorité du commandement ; et toi tu blâmes la république d'avoir tué des ennemis domestiques pour n'être pas elle-même tuée par eux ! Écoute donc, Torquatus, combien je crains la responsabilité de mon consulat. De toute la force de ma voix, pour que tout le monde puisse m'entendre, je dis et je dirai toujours : Favorisez-moi de votre attention, comme vous me favorisez par votre présence, vous dont le concours nombreux est un bonheur pour moi. Ouvrez vos esprits et vos oreilles à mes discours ; à l'égard de ces faits si odieux, comme le pense Torquatus, écoutez ce que je vais déclarer. C'est moi qui, dans mon consulat, lorsqu'une armée de citoyens pervers, formée dans l'ombre par des intrigues criminelles, préparait à la patrie le plus cruel, le plus affreux désastre ; lorsque, pour le renversement et la destruction de la république, Catilina dans son camp, Lentulus dans ces temples et dans nos foyers, étaient établis les chefs des assassins ; c'est moi qui, par ma prudence, par mon activité, au péril de ma vie, sans alarme, sans levée extraordinaire, sans combat, sans armée, en saisissant cinq coupables, et en leur arrachant l'aveu de leur crime, ai sauvé la ville de l'incendie, les citoyens du massacre, l'Italie de la dévastation, la république de sa ruine. Grâce à moi, la vie de tous les citoyens, la tranquillité de l'univers ; cette ville enfin, notre résidence à tous, le ferme rempart des rois et des nations étrangères, la lumière du monde, le centre de notre empire, ont été rachetés par le supplice de cinq hommes furieux et désespérés. Croyais-tu, Torquatus, que je ne dirais point dans un tribunal, n'étant pas lié par un serment, ce que j'avais déclaré sur la foi du serment dans une nombreuse assemblée du peuple ?

XII. J'ajouterai même, de peur que des méchants ne viennent tout à coup à t'affectionner, Torquatus, et à fonder sur toi quelque espérance ; et je le dirai encore, afin que tous puissent l'entendre, du ton de voix le plus élevé : Dans tout ce que j'ai entrepris et fait pendant mon consulat pour le salut commun, ce Torquatus qui a toujours vécu avec moi pendant mon consulat comme pendant ma préture, a été mon conseiller, mon soutien, mon coopérateur, et s'est montré alors le prince et le guide de la jeunesse romaine. Son père, ce citoyen si dévoué à la patrie, si grand par son courage, sa prudence, sa fermeté, quoique malade, prit part à tout ce qui se fit alors ; il ne me quitta pas d'un instant ; plus qu'aucun autre, il m'aida de son zèle, de ses lumières, de ses conseils, et la force de son âme triomphait de la faiblesse de son corps. Vois-tu, Torquatus, comme je t'enlève à l'affection subite des méchants, et te réconcilie avec tous les gens de bien qui te chérissent, qui te comptent dans leurs rangs, qui t'y retiendront toujours ; et si par hasard tu déclarais contre moi, ils ne te permettraient pas pour cela de quitter leur parti, celui de la république, d'oublier ton rang et ta dignité.

### Articles :

[ - ] Chabot, M.-E. (1958). [Nature et raison chez Cicéron \(I\)](#). Laval théologique et philosophique, 14 (1), 89-139. <https://doi.org/10.7202/1019962ar>  
Chargement en cours...